

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 102 (1966)
Heft: 36

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

396

éducateur

et bulletin corporatif

Menace sur les Grangettes

Le déplacement d'un aérodrome va-t-il condamner pour toujours la réserve qui jouxte l'embouchure du Rhône ? Si le danger paraît provisoirement écarté, ceux qui ont une fois goûté le charme exceptionnel de cet îlot de vie sauvage feront bien de rester vigilants.



Cliché Office vaudois du tourisme.

DOCUMENTATION SCOLAIRE

M. Morier-Genoud, Veytaux-Montreux

1. La Guilde de documentation est à la disposition de tous les enseignants, abonnés ou non.
2. Les abonnés reçoivent toutes les nouvelles publications, groupées en deux envois par année, en général.
3. Un versement unique de 5 francs — pas obligatoire — donne droit à une réduction de 10% sur ces envois semestriels, mais non sur les commandes individuelles.
4. Pour la Suisse, prière de ne pas envoyer d'argent d'avance, mais utiliser le bulletin de versement joint à chaque envoi.
5. On s'abonne par simple carte postale. Les personnes nous avisant de leurs changements d'adresse facilitent notre tâche.

Compte de chèques postaux : Guilde de documentation de la SPR, Lausanne 10-237 14.

La Guilde met à votre disposition le matériel dont nous vous donnons la liste :

HISTOIRE

4. Donndur, enfant des cavernes (degré inférieur 1re année), 1 fr.
19. Images du passé. Textes pour l'initiation à l'histoire, 1 fr.
21. Des cavernes aux cathédrales, brochure avec 16 fiches de dessins (degré moyen), 2 fr. 50.
27. Au temps des cavernes, brochures avec 16 fiches de dessins (degré moyen), 2 fr. 50.
35. La vie au Moyen Age, (degré moyen), 1 fr.
36. Au temps des lacustres, brochure illustrée, 1 fr.
42. De la pirogue au paquebot (histoire de la navigation, degré moyen), 1 fr.
54. Les Helvètes, brochure avec 10 fiches de dessins (degré moyen), 2 fr.
108. L'Eglise, des premiers pas au Moyen Age, 40 fiches (degré moyen), 2 fr. 50.
82. Service étranger, 24 fiches, (degré supérieur), 2 fr.
24. Ancienne Diète et l'Assemblée fédérale (degré supérieur), 1 fr.
148. Croquis d'histoire suisse, 40 fiches résumant par le dessin les principaux événements de notre histoire, 2 fr.
51. La paix d'Aarau (le principal événement du XVIIIe siècle), 1 fr.
144. Quinze mots croisés d'histoire suisse et cinq d'histoire générale, 1 fr. 20.

GÉOGRAPHIE

11. Nos fruits, une richesse nationale, 1 fr.
39. Le canton de Bâle (degré moyen et supérieur), 1 fr.
81. Lectures géographiques, 24 fiches-questions en rapport avec les textes du manuel-atlas. La Suisse de H. Rebeaud, 1 fr. 20.
41. L'Afrique, 1 fr.
53. La Belgique, 1 fr.
61. Afrique du Nord, 1 fr.
70. Géographie universelle. Réponses aux questionnaires du manuel H. Rebeaud, 3 fr. 30.
43. Pyramides - déserts et oasis, 1 fr.
63. Volcan, 1 fr.
79. Moyens de transport terrestres, 1 fr. 50.
115. La Suisse en mots croisés, 25 grilles, 1 fr. 20.
116. Nouveaux mots croisés scolaires, 25 grilles, 1 fr. 20.

Fiches de l'U.I.G.

- | | |
|--------------------------------------|---|
| 72. Maisons suisses, 1 fr. 80. | 114. Navigation, 2 fr. |
| 109. Suisse, généralités (11), 1 fr. | 146. Silhouettes caractéristiques de villes suisses (21), 2 fr. |
| 110. Jura (17), 1 fr. 70. | 156. Suisse : croquis panoramiques (16), 1 fr. 60. |
| 111. Plateau (22), 2 fr. | 157. Péninsule ibérique, 2 fr. 20. |
| 112. Alpes (21), 2 fr. | 167. La France (22), 2 fr. |
| 113. La houille blanche (21), 2 fr. | |

Clichés non montés : 0 fr. 50 la pièce, noir et blanc : Riviera (8), La Broye (9), Vaud (11), Vallée de l'Orbe (6), Lavaux (7), Lausanne (9). — Suisse : Soleure (7), Bâle (8), Neuchâtel (6), Zurich (9), Grisons (9), Unterwald-Schaffhouse (5).

137. La clé des champs (plan, lecture de la carte, boussole, 114 clichés, 131 exercices), 4 fr. 20.
145. Mots croisés : capitales européennes et géographie mondiale, 1 fr. 50.

SCIENCES

66. 10 000 fois sans microscope, 1 fr.
69. Observations, 2e série, 1 fr. 20.
147. Guide pour l'emploi du matériel expérimental vaudois, 4 fr.
56. Problèmes de physique, 25 fiches avec solutions, 3 fr. 60.

CALCUL

Pour l'école enfantine et le degré inférieur :

143. 80 fiches pour enseigner la première dizaine, 1 fr. 80.
89. Cahier de calcul, les deux premières dizaines de L. Pauli, 1 fr. 50.

154. 56 fiches de calcul, 2e année, 3 fr.
159. Fiches de problèmes, 2e année, 1 fr. 50.
52. La technique du calcul en 2e année, par M. Aubert, inspecteur, 1 fr.
99. Léo Biollaz : Calculs, 1re année, 29 fiches, 1 fr. 50 ; Problèmes, 1re année, 30 fiches, 1 fr. 50 ; Calculs, 2e année, 33 fiches, 1 fr. 50.

Degré moyen

117. Problèmes graphiques, 56 fiches, 1 fr. 50.
118. Pas à pas, problèmes, 30 fiches graduées, 1 fr. 20.
142. 8 feuilles de problèmes pour élèves avancés de 10 à 12 ans, 0 fr. 50.
91. Les 4 opérations : 139 fiches graduées par Léo Biollaz, 6 fr.
94. Réponses aux fiches de Léo Biollaz, 1 fr. 80.
153. Attention réfléchi, 32 fiches de calcul, par G. Falconnier, 2 fr. 50.

Degré supérieur

31. Choix de problèmes pour grands élèves, 1 fr.
58. Procédés de calculs et problèmes amusants, 1 fr. 50.
88. Cahier de calcul mental de Perret et Oberli, 1 fr.
101. 127 fiches pour l'étude des fractions ordinaires, 5 fr.
105. 120 fiches pour l'étude des surfaces, 6 fr. 50.

FRANÇAIS

Ecole infantine et degré inférieur :

160. Petites histoires illustrées, 12 fiches, format 40 × 17 cm. (dessins de J. Perrenoud), 3 fr.
55. Pour mieux connaître les animaux - avec 10 dessins de Keller, texte de V. Sutter, 4 fr.
138. Jeux de lecture (1re partie de Mon premier livre), écriture vaudoise, 3 fr.
139. Jeux de lecture (2e partie de Mon premier livre), caractères d'imprimerie, 7 fr.
140. 38 feuillets : orthographe, 1 fr. 50.
68. Dictées pour les petits, 1 fr.

Degrés moyen et supérieur

60. Exercices de grammaire, 2 fr. 40.
78. Petit fichier du participe passé avec avoir, 2 fr. 80.
102. 124 fiches d'orthographe pour les degrés moyen et supérieur, 4 fr. 30.
104. 24 feuillets d'exercices orthographiques, 1 fr.
150. Vocabulaire : Animaux, 43 fiches-questions, 1 fr. 80.
151. Vocabulaire : Animaux et 43 fiches-réponses, 1 fr. 80.
92. Livret de vocabulaire, M. Nicoulin. Répartition des mots du Pirene en 52 centres d'étude, 2 fr.
74. 32 fiches de lecture (degré moyen, livre vaudois), 1 fr. 30.
161. 200 dictées, 11-12 ans, Reichenbach et Nicoulin, 3 fr. 50.
162. 200 dictées de 12 à 13 ans, D. Reichenbach - M. Nicoulin, 3 fr. 50.

Degré supérieur

48. Mémento grammatical et carnet d'orthographe, 2 fr. 20.
50. Analyse de textes, 1 fr.
75. 200 dictées, 8e et 9e années, 3 fr. 50.
85. 30 dictées préparées, 1 fr. 50.
87. Livret d'orthographe et de grammaire, 12 à 15 ans, de M. Nicoulin, 3 fr.
103. 18 fiches de conjugaison, 0 fr. 50.
77. 10 études de textes, degré supérieur, 1 fr. 60.
163. Quelque, même, tout. M. Nicoulin, 2 fr. 80.
165. Exercices de vocabulaire, degré supérieur, de D. Massarenti, 6 fr. 50.

POUR LES FÊTES

10. Les trois coups. Comédies de Jacques Bron, 2 fr. 50.
38. Choix de textes pour la fête des mères, 2 fr. 20.
62. Pour Noël, 12 saynètes, G. Annen, 1 fr. 80.
84. 3 p'tits tours, saynètes pour enfants de 5 à 11 ans, 1 fr. 80.
80. Poésies de Noël, pour petits et grands, 3 fr. 50.
158. Poèmes choisis (150), 11 à 15 ans, 3 fr. 80.
93. Décorations de Noël, 3 fr.
95. Textes à dire et à jouer, 2 fr. 50.
96. Chants de Noël, Nicoulin et Landry, 3 fr. 50.
97. Mystères de Noël, M. Nicoulin, 1 fr. 20.
98. Décorations pour la fête des mères. M. Nicoulin, 1 fr. 20.

POUR PRÉPARER DES EXAMENS

49. Arithmétique, admission à l'Ecole normale de Lausanne, 1 fr.
76. Epreuves d'admission à l'Ecole normale, 1954-1960, 1 fr.
86. Admissions en classes supérieures, épreuves d'examen, 1 fr.

DIVERS

149. A. La Bible enseignée, I, brochure et 23 fiches, 3 fr.
B. La Bible enseignée, II, brochure et 30 fiches, 4 fr. 80.
C. La Bible enseignée, III, brochure, 4 fr. 80.
152. Allemand, 36 fiches, thèmes et versions, 1 fr. 80.
25. Le cordonnier, centre d'intérêt, 1 fr.
83. Le cheval, centre d'intérêt, 1 fr. 80.
90. La pluie, centre d'intérêt, 2 fr.
73. Mémento d'instruction civique, 1 fr. 50.
67. Enquête confirmant la valeur d'un programme d'orthographe d'usage pour les écoles primaires. Programme pour les 8e et 9e années, 1 fr.
59. Pour classer la documentation, brochure, 1 fr. 20.
100. Histoire de la pédagogie de V. Giddey, 5 fr.
164. Mains d'enfants, mains créatrices, broché 13 fr. 50, relié 16 fr. 20.
166. Mathématique actuelle, Addor, Bernet, Fluckiger, Isler, 3 fr. 20.

Renseignements et commandes : Louis Morier-Genoud, Veytaux-Montreux, tél. (021) 61 26 31

partie corporative

comité central

Assemblée des délégués SPR

Les délégués des associations cantonales sont priés de prendre note que l'assemblée des délégués SPR aura lieu le samedi 3 décembre.

Comité central SPR

Le Comité central SPR a tenu séance à Lausanne, le samedi 15 octobre, sous la présidence d'A. Veillon.

Le but premier de cette réunion était la préparation de l'**Assemblée des délégués du 3 décembre** prochain. D'après les modifications statutaires adoptées au congrès de Montreux, les assemblées annuelles des délégués auront lieu désormais au cours du premier semestre de l'année civile. Mais un certain nombre de décisions importantes ne peuvent attendre si longtemps : par exemple, l'élection du nouveau Comité central qui doit entrer en fonction dès janvier 1967, avec la section neuchâteloise comme section directrice ; la préparation des budgets pour 1967, la fixation de la cotisation, la suite à donner au vœu exprimé par le congrès de demander une cotisation extraordinaire unique de 5 francs pour l'avancement de l'Ecole romande ; la désignation éventuelle d'une commission d'étude sur l'institution d'un secrétariat permanent de la SPR ; l'orientation de notre action pour aboutir à l'Ecole romande, etc.

La plupart de ces sujets doivent être discutés, et les propositions à leur sujet doivent tenir compte des désirs du futur bureau neuchâtelois de la SPR.

Le comité actuel s'est donc contenté d'une discussion générale et reprendra son étude dans une prochaine séance afin d'aboutir à des propositions précises.

Le deuxième but de la séance du comité était l'expédition des affaires courantes : le congrès de Montreux a trouvé dans la presse romande des échos très favo-

rables ; d'autre part, le résultat financier semble être satisfaisant et le fonds des congrès SPR pourra se réjouir de ce succès.

La commission intercantonale pour l'Ecole romande a adressé aux Départements de l'instruction publique les programmes qu'elle a établis ; il faudrait que ces programmes fussent expérimentés. Il serait souhaitable qu'une communauté de travail entre les Départements romands fût créée pour s'en occuper. Si rien ne se fait, il faut prendre contact avec la presse, la radio et la télévision : jamais le moment n'a été plus favorable, car de tous côtés, on demande que soit réalisée une coordination effective des programmes et des manuels de notre école.

Dans la correspondance, relevons une communication de la SPV qui envoie un rapport sur l'intégration des élèves étrangers dans l'Ecole vaudoise

— d'une lettre de la Ville de Lausanne qui, à propos de la création d'un **Centre suisse d'information et d'études pour les constructions scolaires**, nous informe qu'elle a mis sur pied un **Centre de rationalisation et d'organisation des constructions scolaires**, et qui réunit, outre les représentants des autorités et des architectes, ceux de toutes les professions intéressées, notamment du corps enseignant ;

— une invitation du Séminaire coopératif de Jongny qui organise au début de novembre un séminaire sur l'éducation des adultes. A Pulfer nous y représentera.

Enfin, le Comité central a eu l'honneur et le plaisir de recevoir les invitées soviétiques de la SPR, Mmes Tamara Yanouchkovskaia, présidente du Syndicat soviétique de l'enseignement et de la science et Galina Medvedeva, responsable des relations étrangères au syndicat. Il y eut échange de renseignements et de bonnes paroles et un repas en commun permit aux conversations avec nos deux hôtes sympathiques de se prolonger.

G. W.

vaud

Séminaire de Crêt-Bérard Communication

Les participantes aux différents cours Cuisenaire sont priées de se munir d'une **boîte de réglottes**.

Souscription pour vins

Les formules pour la commande des vins rouges et liquoreux ont été distribuées.

Les collègues disséminés ou oubliés peuvent en réclamer dans les grands collèges ou auprès des membres du comité de la SPL. Délai pour le retour des commandes : 29 octobre.

En note à l'agenda...

Samedi 5 novembre, Mézières : Assemblée des maîtres de classes supérieures.

Jeudi 1er décembre, Lausanne : Séance d'automne de la SPV, section de Lausanne.

AVMG — Activité hiver 1966-1967

1. Gymnastique prép. au ski, nov.-déc., Lausanne. A. Rubli, Valentin 27, Lausanne. — 2. Patinage art., nov.-janv., Lausanne, A. Schlageter, Solange 6, Lausanne. — 3. Hockey, 4 et 11 déc. (matinée), Morges, G. Rochat, rte Bornuit, Bex. — 4. Ski, mise en condition, 10 et 11 déc., Bretaye, J. Montangero, Chevron 3, Aigle. — 5. Ski, relâche, 18-20 fév., Champéry, J. Claret, Bois-Gentil 25, Lausanne. — 6. Ski, station, avril, Zermatt, D. Jan, Général-Guisan 7, Yverdon. — 7. Ski haute montagne, fin avril, course au Vêlan, N. Yersin, Verdonnet 14, Lausanne.

Remarques. — L'annonce détaillée des cours paraîtra dans l'« Educateur », si possible, « L'éducation phy-

sique ». Circulaires dans les salles des maîtres des collèges.

Indemnités de frais de transport : cours 1, frais de transport, solde sup. à 2 francs ; cours 2, idem ; cours 4, frais de transport, solde sup. à 8 francs.

Aucun subside ne sera accordé à un nouveau membre dès la parution des cours.

Inscription obligatoire auprès des directeurs de cours en respectant les délais.

Possibilité de s'assurer auprès des directeurs de cours en s'annonçant au plus tard trois jours avant l'ouverture du cours.

genève

Cours de rythmique

Cette année, à nouveau, Mlle Suzanne Martinet, propose un cours :

technique corporelle et expression du mouvement.

Ce cours s'adresse aux institutrices et aux maîtresses enfantines.

Nos collègues qui ont suivi ce cours l'an passé ont été enchantées et le recommandent vivement.

Ce cours débutera en novembre.

Prière de s'inscrire auprès de Mlle Suzanne Martinet, rue Saint-Germain 11, Genève, tél. 24 58 26.

E. M.,
membre de l'UAEE.

Université populaire

Ouverture des cours

Pour son 31^e semestre, l'Université populaire offre un éventail fort complet de cours. Vingt-quatre cours donnés à Lausanne ; vingt-deux dans les principales localités du canton. C'est dire l'effort tout particulier fourni à l'intention de ceux qui veulent compléter agréablement leurs connaissances.

Désirez-vous suivre l'un des cours, ou plus simplement recevoir des renseignements complémentaires, alors demandez le programme publié par l'Université populaire, secrétariat, rue Pichard 12, Lausanne.

jfr.

Spectacle de marionnettes

Aladin et la lampe merveilleuse

adapté d'un conte des « Mille et Une Nuits »
par Laure Choisy

Le Théâtre des Marionnettes de Genève, 4, rue Constant, organisera les samedis 5 et 12 novembre, à 16 heures, des séances spéciales pour les classes qui le désireraient. Le prix des places est de 1 fr. 50 par élève (moitié du prix ordinaire). Le maître accompagnant bénéficiera d'une place gratuite.

La salle ne contenant que cent-dix places, nous prions les maîtres de prendre contact par téléphone avec le théâtre, au No 24 96 97, entre 15 et 18 heures, sauf le lundi, le jeudi et le dimanche, au moins quinze jours avant le samedi désiré.

En cas d'affluence, une séance supplémentaire sera organisée. En cas de demande insuffisante, la représentation sera supprimée.

neuchâtel

Nouveaux membres

Mlle Josiane Tinturier, institutrice à Saint-Blaise, et M. P.-A. Muller, instituteur à La Chaux-de-Fonds, viennent de donner leur adhésion à notre association. Qu'ils soient les bienvenus.

G. B.

Un pavage... géologique

Si vous passez par La Tourne, et que vous disposez d'un peu de temps et de quelque curiosité, arrêtez-vous non loin du lieu-dit « La Martaine ». Sur la droite de la route, quand vous vous rendez aux Ponts-de-Martel, à une centaine de mètres de la chaussée, légèrement caché par une haie d'arbustes, vous découvrirez un très coquet chalet de week-end. Pas besoin même de pénétrer, vous aurez de quoi satisfaire votre goût de dépaysement aussi bien dans le temps que dans l'espace en examinant en détail le pavage, devant l'entrée.

Vous y trouverez un nombre considérable d'échantillons géologiques, disposés « sans prétention d'ordre esthétique » vous dira le propriétaire du chalet, mais, avec tout de même beaucoup de goût. Peut-être n'êtes-vous pas à même de déterminer à coup sûr chaque type de minéral, et d'en indiquer l'âge et la prove-

nance ? Frappez alors à la porte, et le maître du lieu vous montrera son catalogue, et peut-être vous racontera-t-il en quelques mots l'histoire de chacun de ses échantillons.

Vous pourrez ainsi faire un véritable tour de Suisse, voire d'Europe, et vous remettre en mémoire de façon concrète les notions de géologie que vous étudiez autrefois. Puis, quand vous aurez satisfait votre curiosité, vous pourrez gravir gravement le très suggestif escalier géologique, dont chaque marche représente un âge de la formation orographique de notre globe...

Cet immense et savant travail est l'œuvre, vous l'avez deviné, de notre éminent collègue et ami Adolphe Ischer, inspecteur d'écoles, dont la réputation de conférencier, de vulgarisateur n'est plus à faire. Peut-être aussi, serez-vous de ceux qui y apporteront « leur pierre ».

G. B.

Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active

Groupe neuchâtelois

Vous êtes invités à participer à un week-end de jeu dramatique qui déroulera ses fastes dans les murs du Château de Vaumarcus.

Les activités de ces deux journées seront centrées

sur la découverte des caractères du jeu, du jeu dramatique, de ses influences, de son but et aussi de son application.

Le jeu dramatique est une agréable façon d'explorer avec l'enfant les différentes possibilités de son corps, de son esprit et de lui donner les moyens de les exploiter, de les élargir.

Nous espérons que ce week-end sera pour les uns une découverte, pour les autres, un utile perfectionnement.

Renseignements :

Dates du week-end : 29 et 30 octobre 1966.

Début du week-end : 15 h. 30.

Lieu : Le Château de Vaumarcus.

Matériel personnel : De quoi prendre des notes, éventuellement des collants, des chaussures légères.

Nourriture : Chacun apporte de quoi confectionner de succulents « repas canadiens ».

Logement : Au château, où vous trouverez des couvertures en suffisance.

Prix : 6 francs pour les membres ; 8 francs pour les non-membres.

S'inscrire jusqu'au mardi 25 octobre 1966 à Jean-René Huguenin, Crêt-de-la-Fin 4, 2024 Saint-Aubin.

jura bernois

Cours de français

L'année dernière, M. Pierre Henry, maître à l'Ecole d'application de Porrentruy, avait donné, sous le patronage de la Société jurassienne de travail manuel et de réforme scolaire, un cours consacré uniquement à l'enseignement de la composition. A la demande de nombreux pédagogues, le même maître, dont on connaît bien le dévouement à l'Ecole jurassienne et les compétences professionnelles, a été appelé à continuer cet enseignement par un nouveau cours de deux jours réservé, cette fois, à la lecture, à la récitation, à l'orthographe et à la grammaire.

Ce cours eut lieu mercredi et jeudi derniers, dans une des classes d'application du château de Delémont. Ce sont trente-sept instituteurs et institutrices du Jura et de Bienne qui acceptèrent librement de consacrer ces deux belles journées des vacances d'automne à leur perfectionnement professionnel. Et ils ne l'ont pas regretté, tant la matière mise à leur disposition par M. Henry fut dense et variée. C'est d'ailleurs sans nulle prétention que ce maître sympathique s'adressa à ses collègues pour leur faire part de quelques techniques éprouvées au « banc de rodage » de l'école d'application. Dans toutes les disciplines, les méthodes d'enseignement sont nombreuses. Le tout est de choisir celles qui conviennent le mieux à l'élève et qui lui permettent d'obtenir les résultats les meilleurs.

Pour ce qui est de la lecture, la méthode d'épellation syllabique est la plus couramment employée dans le Jura. Elle permet de passer des lettres aux syllabes et des syllabes aux mots. On obtient ainsi une progression rigoureuse, facile et rapide. En six à neuf mois l'enfant apprend à lire. En outre, cette méthode constitue une bonne base pour l'orthographe. Mais elle aboutit à une lecture monotone et hachée. D'autre part, elle est assez fastidieuse pour l'enfant. La méthode globale, au contraire, permet d'obtenir une lecture naturelle et expressive. L'enfant part, ici, de la phrase, pour passer au mot, puis aux sons et aux lettres. Cette méthode est moins rapide et surtout elle fixe moins bien l'orthographe. Quant à la méthode dite « mixte », où l'on part du mot pour revenir rapidement à la syllabe et à l'orthographe, elle a aussi ses partisans. Le plan d'étude laisse aux maîtres le choix de la technique qui leur convient le mieux. Le but est, qu'au degré inférieur, on obtienne une lecture courante, de débit régulier, assurée. Au degré moyen, on exigera une lecture expressive, bien rythmée et ayant une « teinte

émotionnelle » juste. L'emploi du disque et du magnétophone permet de corriger la prononciation et l'accentuation.

La récitation sera, pour l'enfant, une excellente leçon de maintien. Elle éduquera son goût, l'initiera à la connaissance des grands écrits, développera son sens du rythme, l'obligera à une prononciation distincte et correcte et sera une modeste initiation à la littérature. Ici surtout, le magnétophone et le disque rendront de grands services.

La seconde journée fut consacrée à la grammaire et à l'orthographe. L'orthographe qui ne doit pas seulement être enseignée dans les leçons de grammaire et de dictée, mais dans toute les disciplines. Ecrire un mot correctement n'est, d'ailleurs, pas une marque d'intelligence, mais avant tout un signe de culture. Il est vrai cependant que l'orthographe grammaticale procède du raisonnement, tandis que l'orthographe d'usage ne découle que de la mémoire. La dictée ne sera pas trop longue. Presque toujours il s'agira d'un exercice d'application en relation avec les matières traitées en grammaire. Exceptionnellement, on aura recours à une dictée semi-préparée ou non préparée. La dictée est l'aboutissement d'un long travail : d'exemples on aura passé à la règle, puis aux applications verbales et écrites. Interviennent ensuite la mémorisation de la règle et l'étude des mots. C'est alors qu'au moyen de la dictée on pourra contrôler les acquisitions de l'élève.

Ces quelques notes ne constituent évidemment qu'un pâle aperçu de l'abondante matière dispensée par M. Henry. Mais parmi les nombreux procédés exposés par ce maître distingué, chaque instituteur et institutrice aura pu choisir la méthode qui convient le mieux à sa classe. Ce cours constitue un véritable enrichissement pour tous ceux qui l'ont suivi.

A. F.

A NEUCHÂTEL, rue St-Honoré 5

Reymond

La librairie sympathique où l'on bouquine avec plaisir

partie pédagogique

Conseils

par E. Beuchat (1895-1959)

Le langage du maître

1. Créez l'ambiance : visage agréable, souriant.
2. Une tenue correcte. Il faut éviter :
 - d'avoir les mains dans les poches,
 - de s'asseoir sur le bord des tables,
 - de s'appuyer contre les murs ou sur le premier banc de la lignée.
3. Placez tous vos élèves dans votre rayon visuel. Vous, à 1 m. au moins des premiers. Ainsi, même à défaut d'intérêt, la discipline est sauvegardée !
4. Le maître doit voir ses élèves, lire dans leurs yeux et provoquer ainsi, par cette attitude, la discipline intérieure, plus difficile à obtenir que la discipline extérieure.
5. Ne parlez pas à des élèves qui ne vous écoutent pas.
6. Pas de tenue rigide au cours de la leçon, mais surtout pas de promenades devant les élèves ou entre les rangées de bancs (pendant les leçons orales). Généralement, et sauf raison majeure (maladie), le maître est debout pendant les leçons orales.
7. En revanche, pendant les leçons écrites, circulez ! Surveillez la tenue de vos élèves, leur calligraphie, etc.
8. Souvent, au cours d'une leçon, un brusque silence du maître ramène à lui les distraits et les indisciplinés, mieux que des « silence ! » tonitruants ou des coups de règle sur le pupitre.
9. La discipline par l'intérêt !
10. Un ordre doit être exécuté !
11. Ne circulez pas de banc à banc pour montrer un objet ou une image de documentation mais placez-le — organisez-vous — de manière que tous les élèves voient. Laissez observer, discuter, puis complétez.
12. Dans toutes les leçons, faites trouver aux élèves tout ce qu'ils peuvent trouver.
13. Ne tolérez pas que les élèves, en réponse à une question, répondent sans y être autorisés. N'admettez pas les moi ! moi ! moi ! Des réponses collectives peuvent parfois être admises, mais : dans l'ordre !
14. Dans une leçon, ne vous adressez pas toujours aux mêmes élèves. Réveillez les endormis.
15. Ne commencez pas une phrase que l'élève n'aura plus qu'à terminer (Il faut toujours dire la v... !). Voir : Topaze !
16. Il est naïf de demander à des élèves s'ils ont compris ce que vous venez d'expliquer. Ils auront tous compris ! Contrôlez plutôt !
17. Respectez les goûts et les préférences de vos élèves. Conseillez et corrigez, s'il y a lieu.
18. Ne soyez jamais indiscrets. Certaines choses ne regardent que la famille : le repas, le nom des visites reçues, etc., etc.
19. Evitez les « toi ! » qui sont secs ; appelez vos élèves par leur prénom. (Pas d'exception, sinon on vous accusera de partialité.)
20. Si vous avez certains gestes de familiarité envers les petits (c'est admissible), veillez à ce que ce ne soit pas toujours envers les mêmes.

Cours moyen et supérieur : Prudence ! N'ayez pas l'air de faire du favoritisme. N'oubliez pas que les pauvres sont souvent susceptibles. (Nous, parce qu'on est des ouvriers...)

21. Ne donnez jamais de sobriquet à un élève.
22. N'appréciez pas seulement le résultat, mais aussi l'effort. Et encouragez !
23. Une voix trop forte et une voix trop faible fatiguent. Songez-y !
24. Pas de gros mots !
25. Avant chaque leçon, tout le matériel doit être préparé. Ne coupez pas le fil de votre leçon pour faire chercher ce qui vous manque.
26. Après chaque leçon tout le matériel doit être remis en place.
27. En cas d'absence momentanée et exceptionnelle, habituez vos élèves à se conduire de manière que vous n'ayez pas besoin de surveillant. Les surveillants ! Source de tricherie et d'ennuis. A votre rentrée, pas de sanctions. Moralisez éventuellement ! Vous n'avez pas vu ... Alors ? ...
28. Le maître sera le premier et le dernier en classe.

Le maître devant ses élèves

1. Un langage simple, correct et direct. Une diction nette. Des termes et des expressions précises.
2. Evitez :
 - Tu as vu qui ?
 - Il t'a dit quoi ?
 - Tu es rentré quand ?
 - Quest-ce t'as vu ?
3. Vos négations :
 - Tu dois pas faire ça.
 - J'tai dit ça.
 - T'es pas d'accord ?
 - T'as pas compris ?
4. Fautes grossières :
 - Dis voir, montre-moi voir, viens voir, etc., etc.
5. Des habitudes qui seront bientôt des tics :
 - Les mêmes expressions qui reviennent sans cesse, parfaitement, absolument, évidemment, naturellement, etc.

Des tics

1. Un des plus désagréables :
 - Ne répétez pas chaque réponse de vos élèves.
2. Les phrases commencées ... (voir « Le maître devant ses élèves », no 15).
3. Les tics ne sont pas toujours dans les paroles, mais souvent dans les gestes. Surveillez-vous !

Correction des travaux écrits

Plusieurs disciplines nécessitent des corrections spéciales et variées, dictée, exercice de grammaire, composition, vocabulaire, etc. Ces dernières seront traitées dans les leçons de méthodologie de ces diverses disciplines.

Directives générales

1. Calligraphie professionnelle dans les cahiers et au tableau adaptée à l'âge des élèves, mais toujours très lisible.
2. Pas d'immenses balafres dans les cahiers.

3. *Corrections lisibles.* Ne corrigez pas sur le mot qui serait souvent rendu illisible par les surcharges du maître.
4. Corrigez, éventuellement, la calligraphie d'une lettre très mal formée.
5. Soulignez les fautes d'orthographe.
6. Si un élève mérite des remarques particulières au sujet de sa calligraphie, appelez-le à votre table. Faites-lui, éventuellement, des modèles.
Ne vous habituez pas à vous asseoir à côté de vos élèves.
7. Si le maître n'admet pas les taches d'encre des élèves, les siennes sont d'autant plus inadmissibles !
8. Dans vos appréciations, faites la distinction entre une écriture irrégulière ou malhabile et une écriture bâclée.
9. Si une même faute est commise par plusieurs élèves, allez au tableau et donnez des indications à toute la classe. (Ce procédé est, du reste, applicable dans toutes les leçons.)

Des punitions

1. Punissez le moins possible.
2. Si vous deviez punir pour chaque faute, il ne vous resterait plus de temps pour enseigner.
3. N'oubliez pas une chose : un élève inoccupé bavarde ou chahute. Il est fautif ; et le maître ?
4. Vos punitions ont-elles amélioré la conduite de votre élève ? Non ? Alors, trouvez autre chose !
5. Soyez juste ! Ex. : Un élève a poussé un cri pendant une leçon. Vous le punissez. Et celui qui a provoqué le cri ?
6. Evitez les punitions collectives. Trop d'innocents sont punis injustement. Ils en sont aigris.
7. Soyez prudent ! Un élève appelé à corriger son travail ou celui d'un camarade n'est pas nécessairement un tricheur s'il a oublié quelques fautes. C'est souvent un étourdi.
8. Un élève qui a menti mérite que le maître cherche à découvrir les causes du mensonge. Elles sont multiples... et font quelquefois réfléchir !
9. Ne punissez pas un élève qui a été dénoncé par un camarade.
10. Une récompense est souvent un bon stimulant. Mais n'en abusez pas ! L'élève doit trouver en lui la récompense d'un bon travail.
11. Ne rappelez pas continuellement à un élève une faute passée.
12. Ne supprimez pas une punition. Si, dans l'énervement, vous avez exagéré, soyez assez habile pour atténuer la punition. Un bon moyen : Attendez à la fin de la demi-journée pour régler les détails de la punition promise. Vous serez plus calme !
13. Un élève que vous envoyez à la porte perd, dans certains cas, le bénéfice de votre leçon. (Le maître aussi !) Plutôt au coin, astreint au travail !
14. Si vraiment vous devez punir : Jamais de châtiements corporels (art. 126 du C.P.S.).
15. N'oubliez pas qu'une punition doit être proportionnée à la faute commise.
16. Evitez les punitions stupides : copier des lignes, ou cent fois un mot, ou conjuguer un nombre impressionnant de temps ; les punitions humiliantes : à genoux, les bras en croix, etc. Que le travail imposé provoque un exercice utile.
17. Toute punition écrite doit être corrigée aussi consciencieusement qu'une composition.
18. Les retenues. (Source de conflit avec les parents.)

Le maître sera toujours présent quand des élèves devront rester en classe.

En plein air

1. Une promenade est une promenade !
2. Une leçon en plein air c'est tout autre chose.
But nettement établi. Exemples :
Etudes des points cardinaux
Les lignes d'horizon
Premier éveil de la nature
Travaux de l'homme des champs
Etude d'une particularité locale
Etude d'une collectivité naturelle
Visite à un artisan
Gymnastique en plein air
Marche d'endurance, etc., etc.
3. Plus encore qu'en classe, une surveillance rigoureuse s'impose.
4. En ville ou au village, observer les règles de la circulation.
5. Le maître sera derrière ses élèves sauf pour traverser une rue où il sera le premier pour régler le passage de sa classe.
6. Il veillera à ne créer aucune situation dangereuse, selon le terme employé par la Cour suprême du canton de Berne, dans un jugement rendu en mai 1955.
7. En course scolaire :
Surveillance des fenêtres, des portes, des W.-C.
A l'entrée et à la sortie des wagons, le maître sera au pied des marches pour éviter les bousculades.
8. Aux bains, comme à la halle de gymnastique, le maître sera le premier et le dernier.

Pendant les récréations

9. Pendant les récréations, le maître surveille ses élèves.
10. Selon le temps : en classe ou dehors. Evitez les courses, les stationnements et le chahut dans les corridors.

Divers

L'ordre

1. Veillez à ce que l'ordre règne dans votre classe. Organisez des équipes. Les bancs, les tables, les tableaux, les corbeilles à papier, le plancher (papiers qui traînent), etc., deviennent vite des lieux de désordre.
2. Surveillez les cases de vos élèves.

L'hygiène

1. Aérez votre classe !
2. Propreté des élèves : les mains, les ongles, le cou, les cheveux. (Prudence et discrétion selon l'âge et le sexe de vos élèves, surtout aux degrés moyen et supérieur.)
3. Tenue des élèves pendant les travaux écrits. (Colonne vertébrale, poitrine, vue.) Tenue de la plume.
4. Aux toilettes, de l'ordre et de la propreté. Surveillance.

La politesse

1. Exigez de vos élèves la politesse. (Sur le fait, cela vaudra mieux que vos dissertations.)
Excusez, Monsieur, Bonjour, Madame. Auriez-vous l'obligeance de me tailler mon crayon ? etc.

Repris de la Schweizer Erziehungs-Rundschau, mai 1966.

Le chant à l'école

Le chant, comme le dessin ou la gymnastique, correspond à une activité spontanée de l'enfant. Et pourtant, c'est une leçon difficile, souvent pénible, surtout avec les grands. Les propos qui suivent pourront peut-être faciliter la tâche de l'un ou l'autre d'entre vous.

Dans l'opinion de nos élèves, le chant est un instant de détente. Pour nous, il est aussi un langage à enseigner. De cette exigence vient toute la difficulté. En effet, on ne maîtrise aucun langage sans effort et nos élèves sont peu disposés à le faire. On peut y renoncer bien sûr : est-ce une solution ? En tout cas, je l'estime malheureuse et voudrais rompre une lance en faveur de l'étude de la grammaire musicale, c'est-à-dire du solfège.

D'abord précisons que le solfège, c'est plus et mieux que la gamme. C'est acquérir une intonation sûre, sentir les intervalles, connaître les rythmes. C'est surtout se former une ouïe exigeante. Car la plupart des « faussets » que nous avons dans nos classes ne chantent pas « faux », mais n'ont jamais établi le contrôle de la voix par l'oreille. C'est pourquoi je verrais ainsi la progression dans l'étude :

1. Faire chanter chacun, même faux, selon le principe : on a le droit de chanter faux ; on n'a pas celui de se taire.
2. Reformuler, si besoin est, le tandem voix-oreille.
3. Exercer les intervalles de la gamme collectivement, puis individuellement.
4. Déchiffrer des solfèges ; « sérier » les difficultés :
 - a) dire le nom des notes ;
 - b) idem, mais au rythme ;
 - c) chanter les notes sans tenir compte du rythme ;
 - d) exécuter le solfège ;
 - e) soigner l'exécution en observant les nuances, le phrasé, la qualité sonore.

A ce travail, le maître mêle sa voix le moins possible. Il tolère plus facilement un nom de note inexact qu'un son ou un rythme douteux.

Dès que le langage musical est maîtrisé, la leçon de chant peut devenir exaltante. Finies, les heures monotones et harassantes où le maître s'égosille devant une classe passive ou réticente. Chaque solfège, chaque chant nouveau devient une découverte passionnante.

Le problème des grands garçons

Il est faux de croire qu'ils ne peuvent chanter. C'est leur oreille qui est désorientée par leur voix neuve. Si nous mettons l'exercice à leur portée en baissant la tonalité, si nous acceptons un temps leurs voix encombrantes, nous aurons très tôt des ténors et des basses utilisables. La voix qui mue est une belle excuse : il est normal qu'ils l'utilisent ; il est non moins normal que nous ne nous y laissions pas prendre.

L'étude d'un chœur

Déchiffrer chacune des voix avec tous les élèves, puis très vite à deux ou à trois voix, puis en faisant taire les meilleurs pour obliger les autres à se « mouiller ». Passer rapidement aux paroles, qui sont cependant une difficulté supplémentaire. Ne jamais insister jusqu'à la nausée sur un passage délicat.

Le partage des voix

Tenir compte de la voix réelle de l'enfant, et non pas de ses camarades, de ses habitudes, de sa paresse : « Je reste au soprano, c'est plus facile », ou de la commodité, pour le maître, de mettre les bons lecteurs aux voix d'accompagnement.

L'exécution

Le maître dirige et exige les nuances et le rythme qu'il veut. En changer souvent pour garder les enfants attentifs. Faire diriger un élève.

La qualité sonore

Nos enfants n'ouvrent pas la bouche, sinon en largeur ; de là, les voix blanches et plates. Exiger les dents desserrées, la langue en avant, la bouche en hauteur. Faire chanter sur O, à bouche fermée ou mieux en piquant chaque note sur « meum » bref et souvent piano. Exiger la beauté sonore dans n'importe quel exercice, n'importe quel chant.

Le répertoire

Le « Chante Jeunesse », ainsi que le « A trois voix » sont très riches, mais les chants scouts, de marins, de marche, etc., à l'unisson, plaisent aux enfants. Et si un élève veut enseigner une rengaine à ses camarades et... au maître, donnons-lui la parole aussitôt.

Les notes de chant

« Il n'en faudrait pas », me dis-je souvent. Et pourtant, jamais je n'ai vu des progrès plus spectaculaires qu'au moment où je vais mettre les notes, que je prends ainsi :

- a) exercice d'intonation ;
- b) exécuter un solfège déjà vu ;
- c) tenir sa partie dans un chant à trois voix.

En résumé, je dirai qu'il y a certainement, dans l'étude du chant, un moment ingrat. * La récompense du maître qui tient bon, c'est l'épanouissement, en dernière année, d'un véritable art choral qui fait des leçons de chant des heures de haute liesse. **

A. Gonthier.

* Jusqu'à ce que les élèves aient acquis un minimum de connaissances et de sécurité dans le langage musical.
 ** Mais ce résultat dépend aussi d'une étude suivie tout au long de la scolarité ; car dans cette branche, comme dans les autres, nous sommes étroitement solidaires. Et nous contribuerons ainsi à former le goût de nos élèves et leur montrerons que l'art est difficile avant d'être exaltant, une leçon bien utile à notre époque de paresse.

imprimerie

vos imprimés seront exécutés avec goût
corbaz
sa

† CÉLESTIN FREINET

Lundi 10 octobre était enseveli dans son village natal de Gars, dans le département du Var, celui qui fut l'un des tout grands parmi les artisans de l'école nouvelle : Célestin Freinet. A la foule venue prendre part aux obsèques s'étaient joints une dizaine de collègues romands, témoignant par là combien l'exceptionnel rayonnement du grand éducateur a marqué en leurs fibres profondes beaucoup d'enseignants de chez nous.

L'« Educateur » reviendra plus à loisir sur la vie et l'œuvre du défunt, mais il voudrait dès maintenant assurer de sa sympathie tous ceux qui mesurent l'immensité du vide creusé, et particulièrement sa chère compagne de lutte, Madame Elise Freinet.

Commission pour la coordination des systèmes scolaires cantonaux

2^e rapport annuel 1965/1966

Si le président et rapporteur de cette Commission¹ a dû avouer, lors de l'assemblée tenue à Winterthour le 21 octobre 1965, que la Commission n'avait guère dépassé le stade de consultations préparatoires, il peut cette fois-ci rendre compte d'une année de travail multiple et intense.

La Commission s'est réunie une première fois le **30 mars 1966**. Après une entrée en matière, tous les membres en sont arrivés à la conclusion que le problème d'une coordination des systèmes scolaires cantonaux devait être étudié et discuté par les chefs des Départements cantonaux de l'instruction publique. De plus, il fallait éviter que les rencontres régionales mènent à la formation de blocs. Il a donc paru souhaitable de disposer d'un rapport sur l'état de la situation actuelle. Ce rapport, élaboré par M. E. Egger, secrétaire de la Commission et directeur du Centre d'information à Genève, a été étudié lors de la **2^e réunion, le 8 juillet 1966**. On y a pris en considération les efforts publics comme privés. La Commission a donc pu constater une grande unité d'opinion sur les problèmes à résoudre. Sur la base de cette étude, la Commission a adressé deux recommandations à tous les Départements cantonaux de l'instruction publique, l'une concernant l'information mutuelle et l'autre les facilités à accorder lors du passage d'un élève d'une école à l'autre.

Par des communiqués de presse, le public a chaque fois été mis au courant des discussions et mesures de la Commission.

Lors d'une troisième séance à Zurich, le **1^{er} septembre 1966**, la marche à suivre a fait l'objet d'une discussion. On a développé un programme à court et à long terme. Il en est résulté les propositions mentionnées ci-après :

Propositions

Ayant pris connaissance de la réponse du conseiller fédéral H. P. Tschudi à une interpellation Meyer, Lucerne, au Conseil national, 22 septembre 1965, concernant la coordination scolaire intercantonale.

Ayant étudié la situation actuelle et la marche à suivre,

la Commission pour la coordination des systèmes scolaires cantonaux, instituée le 14 octobre 1964 à Soleure par la Conférence suisse des chefs des Départements cantonaux de l'instruction publique, présente les propositions suivantes :

« La Commission pour la coordination des systèmes scolaires cantonaux propose qu'une enquête statistique scolaire soit menée en 1967 dans tous les cantons. Le programme minimum doit être communiqué à temps. Les frais seront supportés par les cantons. »

« Le Centre d'information en matière d'enseignement et d'éducation, à Genève, est chargé d'une enquête concernant l'emploi obligatoire ou toléré des manuels scolaires dans les classes de scolarité obligatoire en Suisse. Il organisera ensuite l'étude comparative par disciplines, pour créer ainsi les bases d'une coordination. »

« La Commission pour la coordination des systèmes scolaires cantonaux propose qu'une réunion de travail de la Conférence suisse des chefs des Départements cantonaux de l'instruction publique soit convoquée aussi vite que possible. On devrait alors discuter les problèmes du début de l'année scolaire, de la durée de la scolarité jusqu'à la maturité et, si possible, indiquer pour l'avenir une marche à suivre commune. »

« La Commission pour la coordination des systèmes scolaires cantonaux demande qu'on lui donne ordre et compétence pour former une Commission d'experts qui, selon ses directives, devrait préparer un rapport complet sur les questions de la coordination scolaire en Suisse. »

¹ Kommission für allgemeine Schulfragen, cf. « Educateur » N° 21, p. 380.

Education routière et prévention des accidents

Sur la proposition conjointe du Département de l'instruction publique et de celui de justice et police, le Conseil d'Etat du canton de Vaud a institué une *Commission d'éducation routière*. Elle est composée de représentants des cadres de l'enseignement et de la police, des associations d'usagers de la route, du corps enseignant, des assurances et de la presse.

Grâce à l'activité des brigades scolaires de la Gendarmerie cantonale et de certaines polices municipales, grâce, notamment, à l'institution des examens de cyclistes-écoliers, l'éducation routière atteint, dans les écoles du canton de Vaud, un niveau dont on peut être satisfait. La Commission n'a pas cessé pour autant d'étudier les moyens, non seulement d'instruire plus efficacement encore les écoliers des problèmes et des dangers de la circulation, des règles et de la signalisation qu'il faut observer, mais surtout de parfaire leur éducation dans ce domaine, car elle est convaincue que l'éducation des usagers de la route, piétons, cyclistes, motorisés, s'inscrit dans l'éducation en général, qui est la mission de l'école.

La Commission d'éducation routière a pris acte avec satisfaction des offres de collaboration de la presse, notamment de l'« Educateur », des grandes associations ACS, TCS ; elle a mis en place un organe de collaboration et de coordination sur le plan romand.

Quelques réflexions se rapportant au monde du travail

Récemment, dans une revue pédagogique romande, il était dit que les pédagogues devaient connaître le monde du travail ; cela leur permettrait souvent de mieux adapter leur enseignement à la vie et surtout de le rendre plus vivant. Aujourd'hui chacun sait que les difficultés de recrutement dans l'industrie et l'artisanat sont grandes. Les jeunes libérés de l'école, spécialement les élèves doués, délaissent les carrières manuelles. Ce phénomène est plus sensible en terre romande qu'en Suisse alémanique. Et pourtant dans toutes les professions on a besoin d'une élite, de personnes intelligentes capables de remplir des emplois de cadres : contremaîtres, chefs d'atelier, chefs de fabrication, contrôleurs, etc. Il est vrai que pendant longtemps on ne s'est pas assez occupé de l'organisation du travail en fonction de la main-d'œuvre. On a perfectionné les outils, les machines, sans tenir compte suffisamment de l'ouvrier. Aujourd'hui il en est autrement et partout dans l'industrie comme dans l'artisanat, l'homme occupe la première place.

Lors de l'embauchage, il n'est guère possible de supprimer les examens auxquels sont soumis les apprentis ou les cadres. Les examens peuvent subsister, mais il serait possible de les modifier, de les rendre plus humains afin que les candidats soient protégés. Nous reviendrons tout à l'heure là-dessus. Le caractère actuel des examens psychotechniques est pour le candidat un peu menaçant en ce sens qu'il ne sait pas comment on va interpréter le test auquel il a été soumis ou le questionnaire qu'il a dû remplir. Certains tests de projection, couramment employés dans diverses régions, cherchent à violer son moi, son domaine secret ; et cela n'est pas très humain. Un nombre important d'employeurs recourent à la graphologie pour choisir leur personnel. Ce procédé est aussi de nature à froisser les candidats.

Aux Etats-Unis, où les examens au moyen d'épreuves étalonnées sont en vigueur plus que partout ailleurs, on commence à limiter leur nombre. Les services de l'emploi refusent maintenant de faire passer des tests d'aptitudes aux personnes ayant déjà travaillé dans la profession parce qu'on pense que d'autres sources d'information sont mieux à même de renseigner le patronat.

Mais tout d'abord, il n'est pas inutile de faire un court historique de la psychologie du travail. Il me semble que les maîtres d'école ont tout intérêt à savoir ce qui se passe dans les usines, dans les ateliers où les élèves qu'ils ont formés passent leur vie, et cela d'autant plus que dans l'enseignement aussi on essaie d'organiser le travail d'une manière économique. Témoin l'étude de la programmation de certaines branches d'étude.

Dans ces quelques renseignements historiques, nous ne voulons pas remonter jusqu'à l'Antiquité où le travail était effectué par des esclaves. Nous partirons du XIX^e siècle et parlerons tout d'abord de Taylor dont le nom est connu de tout le monde. C'est je pense le premier économiste qui ait étudié l'organisation du travail à l'usine d'une façon scientifique. Frédéric Taylor (1856-1915) est né en Pennsylvanie et durant son jeune âge fit des études en France et en Allemagne.

En 1896, il entre à la Bethlehem Steel Company qui devint pour lui un terrain d'expérience. Il a formé un

grand nombre d'élèves qui actuellement encore continuent et perfectionnent son œuvre. Il étudia le problème de l'adaptation de l'outillage au mécanisme psycho-physique de l'ouvrier. Taylor prévoit une double adaptation : objective d'abord, c'est-à-dire celle qui se rapporte aux matériaux, à l'outillage et une adaptation subjective, c'est-à-dire une adaptation de l'homme à la machine. Avant Taylor, il semble que rien n'avait été fait dans ce domaine. Cette nouvelle théorie économique tendait à augmenter la production. Taylor se rendit compte des vices de celle-ci en observant dans une usine métallurgique de Bethlehem (USA) les ouvriers qui transportaient les minerais de fer. Il se demanda qu'elle était la charge optimum qu'un ouvrier pouvait supporter et avec quelle vitesse il effectuait ses mouvements. Il établit aussi des valeurs optimales. Tout en évitant la fatigue, il tentait d'obtenir un rendement maximum. Il obtint ainsi un rendement quarante fois plus élevé que le rendement normal. Taylor se rendit compte qu'une pelle adaptée pour prélever un minerai d'une certaine densité devrait être différente de celle destinée à ramasser d'autres minerais plus lourds ou plus légers.

Pendant des siècles, on avait travaillé d'une manière empirique sans jamais se poser de telles questions.

Taylor par ses observations, par ses études, disons par son génie avait fait réfléchir tous les directeurs d'entreprises. On se pencha alors sur divers problèmes touchant le monde du travail, par exemple sur l'activité parcellaire, sur la monotonie de mouvements toujours pareils, sur la rapidité d'exécution d'une tâche déterminée, etc. Cet ensemble de données prit le nom de système Taylor qui possède des avantages et divers inconvénients. Nous pouvons énumérer quelques profits que l'on retire de la méthode.

1. Les ouvriers fournissent moins d'efforts pour le même travail.

2. La production de l'entreprise s'accroît à cause de la suppression de gestes inutiles de la part des ouvriers.

Le but poursuivi par Taylor était que l'empirisme soit remplacé par la science.

Taylor désirait aussi que l'harmonie régnât dans l'entreprise au lieu de la discorde trop souvent fréquente. Pour obtenir un rendement maximum, chaque homme devait être à la place convenant le mieux à ses aptitudes tant manuelles, intellectuelles que morales.

Les inconvénients du système sont apparus rapidement. C'est ainsi que la spécialisation à outrance à laquelle il faut arriver pour que le rendement soit élevé oblige les ouvriers à répéter toujours les mêmes gestes. A la longue cette répétition devient monotone et fatigue l'ouvrier moralement. Ce qui nous paraît plus grave, c'est que ces ouvriers exerçant une activité dans une usine où le travail est morcelé ne connaissent aucune profession dans son intégrité, mais seulement des tâches infimes.

Mais ce qui chicane les ouvriers et parfois les humilie, c'est le chronométrage de leur travail. On peut affirmer que tous les procédés qui ont pour but principal d'augmenter la production portent atteinte à la dignité humaine. Ils tendent à considérer l'employé

comme une machine. Le système Bedaux dérivé du système Taylor, qui renforce le chronométrage du travail, est honni de la classe ouvrière.

Nous pourrions parler aussi de Henry Fayol, ingénieur qui a trouvé trois facteurs psychiques qui poussent l'ouvrier à augmenter son rendement :

1. La perspective d'un salaire élevé.
2. Un contrôle perfectionné de son rendement.
3. Une rationalisation soigneuse du procédé de fabrication.

Dill Scott qui est aussi un précurseur dans le domaine de la psychologie industrielle s'est demandé quels étaient les stimulants psychiques susceptibles d'augmenter le rendement humain dans un atelier. Pour lui le stimulant essentiel, c'est l'imitation, soit l'imitation instinctive, involontaire, soit l'imitation consciente, volontaire.

En conséquence il est nécessaire de proposer aux ouvriers des exemples de grande valeur.

Ce qui importe aussi, c'est d'éloigner de l'usine le mauvais élément parce qu'il est plus contagieux que le bon.

Aujourd'hui, en s'inspirant peu ou prou des méthodes préconisées par Taylor et ses disciples, on cherche à simplifier, à rationaliser partout où c'est possible, et dans les entreprises importantes on introduit petit à petit l'automatisation, ce qui a pour conséquence la suppression d'emplois de manœuvres.

M. Cardinet, professeur à l'Université de Neuchâtel, dans une étude intitulée : « La psychologie du travail au-delà de la psychotechnique et du taylorisme », estime que les candidats doivent connaître la manière dont ils seront jugés. Les bases d'appréciation sont le plus souvent des tests, à côté d'autres éléments importants également. Si le candidat sait à l'avance la nature de l'examen auquel il sera soumis, il acceptera les diverses épreuves avec plus de confiance ; en particulier, il répondra fidèlement aux questionnaires qui lui seront présentés. Voici au reste les remarques du professeur Cardinet qui demande que l'examen psychologique soit accepté librement par le candidat ayant postulé un emploi.

» Précisons l'organisation pratique de cet examen psychologique au service du candidat, tel que nous le proposons. La première condition pour qu'il soit efficace est qu'il soit libre. Si le postulant n'attend rien du psychologue, qu'il ne s'adresse pas à lui. Il s'agit d'un service offert et non obligatoire.

» La seconde condition est qu'aucun compte rendu, sous quelle forme que ce soit, ne soit présenté à l'employeur qui organise et paie ces examens. Ce secret est indispensable pour que le candidat se sente en confiance et puisse discuter utilement de ses problèmes.

» Pour que le psychologue, de son côté, puisse donner des conseils réalistes, la troisième condition est qu'il puisse pénétrer dans l'entreprise et qu'on l'informe objectivement des tâches et de l'ambiance de travail du poste offert.

» Si ces conditions sont remplies, voyons les conséquences que l'on peut en attendre. D'abord la position du psychologue devient beaucoup plus claire. Il n'a plus à chercher un difficile compromis entre l'intérêt de l'entreprise qui le paie et le bien de l'homme qui se confie à lui. Il peut assumer pleinement le rôle de conseiller, en particulier accepter les valeurs du can-

didat pour mieux l'aider à réaliser ses buts propres. Il n'est plus le juge que l'on craint, il est le confident sur lequel on s'appuie.

» Du coup, dans cette atmosphère de confiance, où il n'a plus rien à craindre, le candidat peut accepter de répondre à des questionnaires de personnalité. Le psychologue est maintenant dans la même position que le médecin qui établit un diagnostic. Si le candidat accepte librement ces tests, il n'y a plus d'objection morale à ce que le psychologue utilise n'importe quelle technique, projective ou autre. Les résultats importants de la psychologie de la personnalité peuvent alors être mis au service d'une meilleure adaptation de l'homme au travail.

» La troisième conséquence est la plus importante : elle concerne l'attitude du candidat vis-à-vis de l'entreprise. Caricaturons les deux types d'examen possible.

» D'un côté, le candidat se présente, rencontre un chef de personnel inquisiteur qui le met en face d'épreuves qu'il ne comprend pas, et en tire derrière son dos des conclusions auxquelles il n'a pas accès.

» De l'autre côté, le candidat rencontre librement un psychologue qui discute avec lui de ses désirs. Au moyen de tests adéquats, le psychologue l'aide à préciser ses chances de succès à la sélection d'abord et dans l'emploi ensuite. Il évalue avec lui la satisfaction que lui apportera le travail. Sur la base de cette discussion, le candidat décide ou non de maintenir sa candidature. Même s'il n'est pas admis, il sait que l'on a joué « franc jeu ». S'il est accepté, n'est-il pas alors mieux disposé envers ses chefs que dans le premier cas ? »

Nous avons pensé qu'il était utile de citer longuement les réflexions de J. Cardinet parce que la conception des examens psychologiques telle qu'il la voit est toute nouvelle.

Quant à la formation professionnelle dans l'entreprise, il faut se conformer à la marche de l'évolution mentale, car, comme pour les enfants, la nature veut que l'adolescent joue son rôle d'adolescent avant d'être homme. En ne respectant pas ces considérations, nous produisons des fruits sans saveur.

Une règle à laquelle il est indispensable de se conformer est celle-ci : « Le rôle du moniteur responsable de la formation professionnelle des apprentis doit être de mettre les jeunes à même d'exercer les fonctions convenant au métier au moment où l'heure de leur apparition a sonné à l'horloge de la nature. » (Citation de Walther dont les idées rejoignent celles de Piaget.)

Une autre loi pédagogique, importante aussi, est celle-ci : avant d'instruire, il est nécessaire tout d'abord de créer un besoin intellectuel et l'adolescent, comme l'enfant du reste, tiendra à le satisfaire.

Ces quelques réflexions valables à l'école et que les pédagogues connaissent bien sont aussi applicables à l'atelier pour le maître d'apprentissage chargé d'enseigner un métier aux jeunes qui lui sont confiés.

J. S.



Les plaisirs de la neige

Etude de texte pour la 2e et la 3e an. prim.

Le ciel sombre, le brouillard ont disparu. Le monde entier semble tout blanc, tout neuf, tout saupoudré d'argent. Chemins et sentiers sont couverts d'un épais duvet dans lequel on enfonce jusqu'à la cheville. Les merles paraissent plus noirs. On dirait que le jardin tout entier est en sucre blanc.

A première vue, Poucette croit que c'est un rêve.

Quelle étendue de neige ! Quelle beauté et quelle richesse ! Poucette ne se lasse pas de contempler cette merveille ; elle n'ose pas y toucher de peur de la salir. Petit à petit, elle se risque, d'un pas hésitant, s'enhardit enfin jusqu'à y plonger les mains et, courant chercher sa bêche, se met à travailler la neige comme un meunier sa farine.

Puis elle découvre tout ce qu'on peut en faire : des montagnes, des châteaux, des boules, qui grandissent quand on les fait rouler. On peut aussi en faire des bonshommes qui, une pipe à la bouche, ont l'air de gros géants blancs au sourire bête.

Mais la vraie joie commence quand on descend la luge et quand Poucette, pareille à un train rapide, glisse sur les chemins en pente du jardin. Ses joues sont rouges de plaisir, ses yeux brillent, tout son corps est brûlant.

S. Struvels

Mon second livre, p. 157.

Introduction :

Pour Charles d'Orléans, dont on se rappelle le poème intitulé « Le Renouveau », le monde neuf et beau, digne du chant des poètes, est celui du printemps.

— Quand l'écrivain découvre-t-il ici un monde merveilleux de beauté ? (— En hiver.)

Analyse :

1er paragraphe — Quelles sont les trois images, indiquant la blancheur de la neige ? (— Duvet, merles plus noirs par contraste avec le blanc de la neige, sucre blanc.)

2e paragraphe — Quelle impression donne un paysage de neige ? (— De rêve.)

— De quel rêve s'agit-il ? (— Ce ne sont pas ici les images qui peuvent nous assaillir dans le sommeil, mais un monde que nous nous créons, ou qui est imaginé au gré de la fantaisie. Le paysage est si merveilleux qu'il semble hors de la réalité, féérique.)

— Indiquer deux qualités de cette neige. (— Beauté ; générosité. Elle est splendide jusque dans ses moindres cristaux, d'autre part, tombée en abondance, elle dispense largement sa lumière.)

— Comment contemple-t-on la neige ? (— On la regarde, longuement, on l'admire.)

— Qu'est-ce qu'un pas hésitant ? (— Qui n'est pas sûr de lui, qui n'ose pas.)

— Qu'est-ce que s'enhardir ? (— Pousser l'audace, se risquer.)

Faire relire puis mimer le passage allant de « Poucette... » à « ... farine ». L'élève, sortie un court instant, entre, regarde autour d'elle, fait quelques pas très doucement, se baisse, les mains en avant, se relève, court à un endroit désigné d'avance et y prend l'objet

qui doit représenter la bêche, revient, se baisse de nouveau, et fait semblant de façonner quelque chose.

En général, l'élève imite bien spontanément, mais elle oublie le regard sur la neige. Insister sur l'immobilité qui précède le mouvement.

— Pourquoi compare-t-on Poucette au boulanger qui pétrit sa farine ? (— parce qu'elle a les mêmes gestes que lui au travail et qu'elle va créer de ses mains, comme lui, une chose nouvelle.)

— Quelle est l'œuvre du boulanger ? (— Le pain.) Celle de Poucette ? (— Des montagnes, des châteaux, des boules.)

— Qu'est-ce qu'un géant ? (— Un être immense, démesurément grand.)

4e paragraphe — Quand commence la vraie joie ? (— Avec la glissade.)

— A quoi ou à qui Poucette ressemble-t-elle, en luge ? A une personne, un animal, ou une chose ?

— Cette chose est-elle immobile, ou bien est-elle propulsée dans l'espace ?

— Qu'est-ce qu'un train express ? (— Rapide.)

— De quelle couleur sont les joues de Poucette ? (— Rouge.)

— Pourquoi ? Est-ce l'effet du vent ou d'un sentiment ? (— Des deux, mais surtout d'un sentiment.)

— De quel sentiment s'agit-il ? (— Le plaisir.)

Pourquoi ses yeux brillent-ils ? (— Parce qu'elle se donne entièrement au jeu, au mouvement.)

Conclusion :

Poucette commence par admirer la neige. (Sentiment = immobilité.)

Puis elle l'essaie au hasard, sans penser, pour le seul plaisir de la toucher. (Action = mouvement.)

Enfin, elle l'exploite, en tire intelligemment parti : constructions de toutes sortes, glissades. Poucette fait alors de la neige un instrument de son jeu.

D. Berger

A NOS COLLEGUES PHOTOGRAPHES

Appel est lancé à tous ceux qui disposeraient de photos se prêtant à l'illustration de la page de couverture de notre « Educateur ».

Les sujets les plus divers entrent en ligne de compte, à condition bien sûr qu'ils aient trait à l'enfant ou à la profession. Les intéressés voudront bien envoyer au soussigné une épreuve en noir et blanc, ainsi que le négatif. Le format n'a pas d'importance, le cliché étant établi par nos soins à la grandeur voulue.

Les photos retenues donneront droit à une modeste prime de 10 Fr.

J.-P. Rochat
Colondalles 27, 1820 Montreux

P.S. De beaux lins de format appropriés feraient aussi fort bien l'affaire.

bibliographie

Œuvre suisse des lectures pour la jeunesse

Six nouvelles brochures OSL et cinq réimpressions viennent de sortir de presse. Il s'agit d'histoires captivantes qui feront certainement la joie de tous les enfants. Les brochures OSL sont en vente auprès des dépôts scolaires OSL et du secrétariat de l'Œuvre suisse des lectures pour la jeunesse (Seefeldstrasse 8, 8008 Zurich, case postale 8022), dans les librairies et dans des kiosques au prix de 80 centimes l'exemplaire.

Nouveautés

N° 937, « **Le piper en danger** » par Ida Odermatt-Sury. Série : Voyages et aventures. Age : depuis 12 ans.

Le pilote des glaciers atterrit avec son PIPER à Zermatt. L'avion reste une nuit sur un pré sans surveillance. Au matin, il a disparu. Des touristes découvrent sur un glacier un PIPER endommagé, en même temps que deux garçons qui errent dans la région.

L'auteur raconte comment Tony et Kurt firent un vol avec le Piper du pilote des glaciers et les aventures qu'ils vécurent dans le magnifique cirque de montagnes proches de Zermatt.

N° 938, « **La course à la lune** » par Fritz Aebli/Robert Genton. Série : Technique et circulation. Age : depuis 12 ans.

Ce qui naguère ne paraissait qu'un projet chimérique approche de sa réalisation. L'homme veut se poser sur la lune avant 1970, afin d'explorer l'univers, d'établir des communications intercontinentales par radio et par télévision, et de dominer la terre militairement depuis la lune.

Cette entreprise s'appuie sur de grandes réalisations scientifiques et techniques : construction de satellites, de véhicules robots et de fusées géantes. On a formé le projet de lancer, en pièces détachées, de lourds vaisseaux spatiaux et leurs propulseurs à réaction dans le cosmos, où ils doivent se rencontrer et être couplés par les équipages en un seul véhicule, qui poursuivra son voyage spatial jusqu'à la lune. Pendant que ce vaisseau spatial volera autour de la lune, des astronautes se poseront sur la lune pour y remplir leur mission d'exploration, à la suite de quoi ils retourneront au vaisseau spatial qui reprendra son vol vers la terre. Quand en sera-t-on là ?

N° 939, « **Les musiciens de la ville de Brême** » par les Frères Grimm. Série : Pour les petits. Age : depuis 7 ans.

Un âne, un chien, un chat, un coq étaient malheureux. Pourquoi ? Si vous désirez le savoir et à la suite de quelle aventure ils devinrent les musiciens de la ville de Brême, lisez le captivant récit de Grimm dans la nouvelle brochure OSL si joliment illustrée par un artiste de valeur, Freddy Huguenin.

N° 941, « **Le tapis roulant** » par Fritz Aebli/François Rostan. Série : Jeux et distractions. Age : depuis 10 ans.

Durant huit mois, les chemins de fer transportent les autos dont les conducteurs désirent traverser le Gothard ou le Simplon. Les automobilistes roulent sur des rampes qui les conduisent sur de longs trains spéciaux : véritables tapis roulants. Dès que la dernière voiture est placée, le train traverse la montagne. Cette brochure te permettra de construire le modèle de l'un de ces trains chargés d'automobiles.

N° 940, « **Les aventures de Petit Lapin** » par I. von Faber du Faur/F. Rostan. Série : Pour les petits. Age : depuis 6 ans.

Petit Lapin s'est attardé au jeu. Un renard se réjouit de l'attirer en son logis. Petit Lapin, habile, l'envoie chercher des choux, puis son petit gobelet pour y puiser de l'eau. Il saisit cette occasion pour se libérer de ce renard trop dangereux.

N° 942, « **Petits messagers à travers le monde** » par Fritz Aebli/Félix Laffery. Série : Collections et observation. Age : depuis 11 ans.

Ces petites messagers qui parcourent le vaste monde sont des timbres-poste. Ils ont quantité de choses à raconter à ceux qui les observent, pour autant qu'ils soient initiés à

leurs secrets. Cette brochure vous donnera les instructions nécessaires.

Réimpressions

N° 253, « **La chèvre de Monsieur Seguin** » par Alphonse Daudet, 8^e édition. Série : Album à colorier. Age : depuis 5 ans.

Aimes-tu la belle histoire de la chèvre de Monsieur Seguin ? Tu pourras la relire et colorier ces beaux dessins. Prends tes crayons de couleur. Regarde une fois encore l'image de la couverture... Tu peux aussi réussir ! n'appuie pas sur le crayon. Trace très lentement tes traits, toujours dans le même sens.

N° 831, « **Tribu sur le lac** » par Hans Zulliger/Frances Liengme. Série : Histoire. Age : depuis 9 ans.

Si vous voulez savoir comment le bœuf sauvage fut pris au piège : si vous voulez participer aux réjouissances de la tribu lacustre après la construction du village sur pilotis : si vous voulez découvrir la puissance du feu et son utilité grâce aux maladresses d'un gamin étourdi ; si vous voulez enfin apprivoiser un louveteau, capturer un canard sauvage, fabriquer des armes ou vous battre contre des voisins envahisseurs, alors, venez avec nous visiter la « Tribu sur le lac ».

N° 856, « **Au jardin du roi** » par Jacques et Geneviève Perrenoud, 2^e édition. Série : Pour les petits. Age : depuis 7 ans.

Dans le jardin du roi vit une bande de moineaux. Piout est certainement le plus effronté de tous. Ils dévorent la vermine du jardin potager, mais s'attaquent aussi aux cerises du verger ! Que fera le roi contre ces maraudeurs ?

N° 857, « **La nouvelle chèvre de Monsieur Seguin** » par F. de Selve, 2^e édition. Série : Album à colorier. Age : depuis 6 ans.

Pauvre Monsieur Seguin si triste d'avoir perdu sa septième chèvre ! Ne sera-t-il pas un jour consolé ? ... Méchant loup cruel et moqueur, ne trouverez-vous jamais une chèvre suffisamment encornée pour vous vaincre ? Nous le saurons bientôt...

N° 863, « **Avions d'hier et d'aujourd'hui** » par F. Aebli/F. Rostan, 2^e édition. Série : Bricolage et construction. Age : depuis 9 ans.

Aimes-tu les avions ? Voudrais-tu mieux connaître la Suisse et en particulier les avions qui lui appartiennent ? Mieux encore, ne désires-tu pas construire les 19 modèles réduits de l'aviation suisse tout en apprenant l'histoire de notre compagnie aérienne ? Achète donc la brochure « Avions d'hier et aujourd'hui ».

Une voie pour la jeunesse — longue de 158 km

En 1965, l'Œuvre suisse des lectures pour la jeunesse (OSL) a diffusé parmi la jeunesse suisse 1 171 032 brochures OSL dans les quatre langues nationales. Une brochure a 13,5 cm de largeur. Si l'on plaçait l'une à côté de l'autre toutes les brochures vendues en 1965, on atteindrait une longueur de 158 km, soit un sentier recouvert de bonnes lectures pour la jeunesse traversant la moitié du territoire suisse. Le 34^e rapport annuel de l'Œuvre suisse des lectures pour la jeunesse (1965) cite encore d'autres chiffres intéressants.

La production de 1965 est impressionnante : 41 nouveautés (23 en allemand, 10 en français, 5 en italien et 3 en romanche) et 30 réimpressions. C'est ainsi que, depuis la fondation de l'œuvre en 1931, le tirage total a passé à 923 titres ou 22 851 210 brochures. Comme nous l'avons déjà mentionné, 1 171 032 exemplaires ont été écoulés en 1965 (1 097 592 en 1964). Ces chiffres prouvent à quel point l'Œuvre suisse des lectures pour la jeunesse s'est implantée chez nous. Cette constatation est réjouissante, mais elle engage à ne point faiblir ; en effet, elle impose le devoir et la tâche de préparer toujours plus de bonnes lectures pour la jeunesse suisse.

FORMES VERBALES

Complétez les phrases ci-dessous en mettant le verbe entre parenthèses au temps convenable, comme on l'a fait dans l'exemple :

EXEMPLE : Pourras-tu m'aider dès que tu (terminer) **auras terminé** ton travail ?

1. Il ne faut pas que vous (être) **soyez** distraits.
2. Dès que vous serez arrivés à destination, vous m'(envoyer) **enverrez** des nouvelles.
3. Allons, (dire) **dites-moi** vite tout ce vous savez !
4. Si tu (pouvoir) **pouvais** me rendre ce service, j'en serais bien content.
5. Je doute fort que tu (savoir) **saches** le nom de cet étrange animal.
6. Je vous ai expliqué trois fois ce problème et vous (faire) **faites** (avez fait) toujours la même faute.
7. Dès qu'il (réussir) **eut réussi** son examen, son maître vint lui serrer la main.
8. Nous (nettoyer) **nettoierons** la salle dès que les convives seront partis.
9. Hier soir, les montagnes (étinceler) **étincelaient** sous les derniers feux du soleil.
10. Ce matin, ma sœur (se blesser) **s'est blessée** dangereusement avec un couteau rouillé.

Mettez le verbe **aller** aux personnes et aux temps indiqués :

- | | |
|--|----------------------|
| 1. 2 ^e personne du sing. du subjonctif présent | que tu ailles |
| 2. 1 ^{re} personne du plur. du conditionnel présent | vous iriez |
| 3. Infinitif passé | être allé |
| 4. 2 ^e personne du sing. de l'impératif présent | va |
| 5. 3 ^e personne du plur. du passé simple | ils allèrent |

Forme B Verbe vouloir

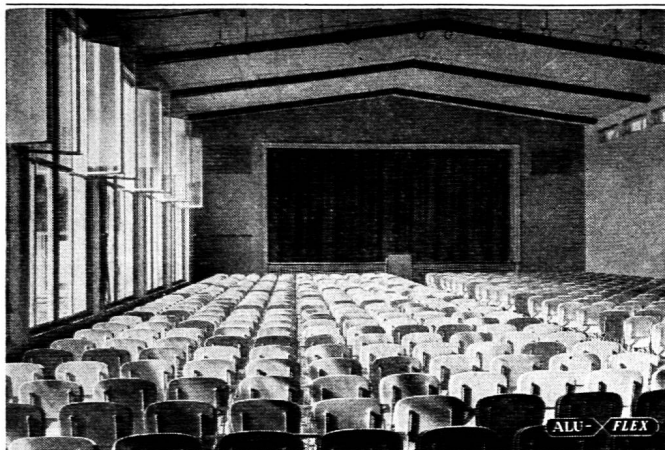
- | | |
|--|------------------------|
| 1. 3 ^e personne du plur. du conditionnel présent | ils voudraient |
| 2. 2 ^e personne du sing. du subj. présent | que tu veuilles |
| 3. 1 ^{re} personne du sing. du passé antérieur | j'eus voulu |
| 4. Infinitif passé | avoir voulu |
| 5. 2 ^e personne du pluriel de l'impératif présent | veuillez |

ANALYSE LOGIQUE

Choisissez dans la liste ci-dessous le terme grammatical qui donne la fonction du groupe de mots souligné dans chacune des phrases, puis inscrivez dans la colonne de droite le numéro correspondant à ce terme.

Terme grammatical	N° à inscrire
Sujet	1
Attribut	2
Complément d'objet direct	3
Complément d'objet indirect	4
Complément de lieu	5
Complément de quantité	6
Complément de manière	7
Complément de but	8
Complément de nom	9
Subordonnée complément d'objet direct	10
Subordonnée complément de temps	11
Subordonnée relative	12

Phrases	Numéro
1. Depuis trois semaines, Jean nous parle à chaque instant de ses examens	4
2. Pour terminer à l'heure , il faudra travailler ferme	8
3. Le concierge a fait dans la cour un gros tas de feuilles mortes	9
4. Arrivez tous ici, dit en criant le maître impatient	1
5. Une grosse « Peugeot » noire a manqué de me renverser	3
6. Le professeur est fort satisfait de ses élèves	2
7. La voiture qui a déraciné l'arbre a été ramenée au garage en piteux état.	12
8. A tous les coins de rue un agent montait la garde	5
9. Vous répondrez par écrit dès que j'aurai dicté toutes les questions	11
10. A tous vont mes vœux de succès	34
11. Nous avons lu au tableau d'affichage que les vacances étaient prolongées	10
12. Le moniteur nous pria de nous ranger en colonnes par quatre	7
13. Tu manges trop , gronde souvent mon père	6
14. On entend à toute heure de la nuit le bruit agaçant des motos	3
15. La police a enfin réussi à arrêter le chef de la bande	9



ALU- FLEX

Chaise idéale, brevetée, appropriée pour salles de chant, de conférences et de démonstrations, halles de gymnastique, aulas, etc.

Légère - solide - élégante,
pouvant être emboîtée

Fabrication et vente par :

SA Hans Zollinger Fils, 8006 Zurich

Culmannstrasse 97/99, téléphone (051) 26 41 52

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÈBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE
8. Beau-Séjour

Tél. permanent 22 42 54 Transports Suisse et étranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation



Grands
et petits,
ils roulent
tous sur

ALLEGRO

Le stylo pour écoliers **Geha** a fait ses preuves

Avec des EXTRAS que seul GEHA peut offrir :



Le réservoir supplémentaire breveté, évitant toute panne d'encre, n'existe que sur les plumes à réservoir GEHA.

Elles comportent une grande plume souple, conforme aux exigences scolaires, spécialement polie, glissant merveilleusement et très facilement interchangeable.

Elles sont pratiquement incassables.

Elles ne tachent pas et, grâce au conduit d'encre GEHA-Synchro, écrivent immédiatement.

Le stabilisateur du GEHA 3V évite que le stylo ne tombe du pupitre. Les encoches du 3V, ainsi que les striages du 704, garantissent une tenue sûre et correcte de la plume.

Prix de Fr. 9.50 à Fr. 60.-



6 Bibliothèque
Nationale Suisse
3000 BERN E

J.A.

Montreux 1

Agence générale: KAEGL SA, Case postale 276, 8048 Zurich
Tél. 051/62 52 11

S. A. de l'imprimerie Corbaz, Montreux